

COMMUNE D'ITTERSWILLER



INFO ITTERSWILLER



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 02/2023 – 2eme semestre 2023

Vie communale

Vie municipale

Suite à la démission d'un des adjoints au Maire, le Conseil Municipal a décidé de supprimer un poste d'adjoint et de n'en maintenir qu'un seul, tenu pour rappel par Madame Karin WASSLER.

SIVU

Comme annoncé dans l'édition précédente, le regroupement scolaire Reischfeld, Itterswiller et Bernardvillé a cédé sa place au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les cinq communes : Reischfeld, Itterswiller, Bernardvillé, Nothalten et Blienschwiller – afin de maintenir de bonnes conditions d'accueil des élèves du territoire.

Le délai de mise en place du nouveau SIVU n'a pas permis de mettre en place la nouvelle organisation scolaire pour l'année 2023/2024, remise à la rentrée prochaine.

Trame Verte

Dans le cadre d'une étude « préservation, restauration et développement de la Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges en milieu naturel, agricole et urbain », la commune d'Itterswiller a présenté une demande de subvention pour la plantation d'une haie et des arbres fruitiers le long du Barrerweg – plantations prévues en novembre 2024.
Valeur estimée : 7 500€ HT (financé à 80%)

Chasse

Les baux de chasse arrivant à terme, une grande consultation a été effectuée depuis le début d'année.

Le lot de chasse de la commune d'Itterswiller reste le même, et une convention de gré à gré a été reconduite envers Denis KOBLOTH pour la période 2024-2033.

Montant du bail de chasse : 950€/annuel

Achats de bancs

La commune a récemment acquit un nouveau banc qui a été installé sur le chemin du Belvédère

Suite à une malheureuse manœuvre du SMITCOM lors de sa tournée, le banc situé devant le Calvaire, au bas de la Route Romaine, et rénové ce printemps a été dégradé.

Il devrait être remplacé prochainement.

Calvaire

Le Calvaire situé en bas de la route romaine a également été dégradé.

Une plainte contre X a été déposée auprès de la Gendarmerie sur demande de l'assurance.

Le dossier a été transmis à l'assurance de la commune pour la prise en charge éventuelle des frais de réparation ou de remplacement.

Eclairage Public

Suite à un appel d'offre, et consultation des réponses, le Conseil Municipal a validé le changement de tous les luminaires présents sur la commune (église et vignes)

Ce projet permettra une rénovation et une optimisation de l'éclairage, avec la mise en place de leds en lieu et place des ampoules actuellement installées.

La société EIFFAGE a été retenue pour un montant de travaux de 109 000€. Ces travaux seront réalisés sans emprunt.

Dans le cadre de ce réaménagement, la commune dispose de subventions de l'Etat (40%) .

Il est également étudié la mise en place d'un mât d'éclairage au niveau de la place des Fêtes, mât qui pourrait accueillir un nid de cigogne.

Projet - étudié avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) - prévu pour le printemps 2024, en même temps que la nouvelle mise en lumière de la commune.

Projet qui est subventionné à hauteur de 4 700€ par la CEA.

Eglise

Le besoin de rénovation des deux autels latéraux de l'église a été constaté lors de l'inventaire effectué avec les conseillers du patrimoine de la CEA.

La consultation et le montage financier sont lancés, avec l'aide de la CEA dans le cadre de son volet de subvention culturelle, via la Fondation du Patrimoine et le Conseil de Fabrique.

Par ailleurs, une porte coupe-feu sera installée entre le clocher et la nef. La fermeture automatique de l'église est également à l'étude.

Parking de la Mairie

Le projet de réaménagement du parking de la mairie suit son cours de réflexion.

L'acquisition est en cours de réalisation par l'EPF, et un plan d'aménagement avec place de stationnement, espace vert et atelier communal – proposé par la CAUE - a été présenté en Conseil Municipal.

Fleurissement

Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes.

C'est avec plaisir que nous vous informons que la commune est lauréate 2023 du label « Villes et Villages Fleuris » et a vu son label « 4 fleurs » renouvelé une nouvelle fois, suite à sa valorisation du cadre de vie de la commune et la gestion durable de la ressource « eau », enjeux majeurs de la labellisation aujourd'hui (cf. courrier joint ci-après)

Grâce à vos efforts, Itterswiller fait parti des 290 communes « 4 fleurs » de France.

Un grand merci à tous !

En 2024, nous fêterons le 40^{ème} anniversaire du label « 4 fleurs » pour la commune, avec son lot de surprises !

Photo de siècle

Il y'a 20 ans, le 30 novembre 2003, l'association « l'Arbre à Images » a effectué une photo de l'ensemble des habitants de la commune.

Afin de réitérer l'évènement, une même photo sera organisée le dimanche 13 octobre 2024 à 10h30- place des fêtes (Schernetz).

PLUi

La modification de droit commun du Plan Local d'urbanisme intercommunal est reportée en décembre 2024

ARRETES MUNICIPAUX

Divers arrêtés municipaux permanents ont été pris ces derniers mois :

- Contre la divagation des animaux domestiques : tout animal non identifiable sur la voie publique ou trouvé sans maître apparent sur la voie publique pourra être placé en fourrière animale
- Contre le stationnement des utilitaires : le stationnement des utilitaires dans les rues de la commune, et sur son ban, est interdit sur l'espace public – sauf en cas d'intervention durant la journée (livraison, travaux, vendanges etc...Evitez les excès !)
- Le stationnement sur les parkings de la commune est limité à 2H
- Le stationnement des fourgons aménagés (type van, camping-cars, etc..) est limité sur la place des fêtes Schernetz à 48h.
- Le nettoyage sur la voie publique : le nettoyage de tous véhicules – dont viticoles – est interdit sur la voie publique (Loi sur l'eau)

Dates à retenir

Cérémonie du 11 novembre :

RDV le samedi 11 novembre à 11h – place du Monument aux Morts
Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

Décoration de Noël :

RDV le samedi 18 novembre à 8h, devant l'atelier communal, pour l'illumination des décorations !

(La taille des Vignes et l'installation des luminaires aura lieu le vendredi 17/11 matin)

Vœux 2024

Nous vous invitons d'ores et déjà à la soirée des Vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 5 janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente.

Une invitation avec demande de confirmation de présence vous parviendra pour la fin d'année.

Repas des Aînés :

Le repas des Aînés aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à la salle des Fêtes.

Dans le cadre du 40^{ème} anniversaire des « 4 fleurs », le déjeuner sera suivi d'une animation pour petits et grands...à suivre !

Informations

SECRETARIAT :

Madame Marina Schisselé est arrivée fin août au poste de secrétaire de mairie. Elle vous accueille les Mardis et Vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

Marina assure également – à mi-temps – le secrétariat de la mairie de Blienschwiller.

AGENT COMMUNAL :

Jean LIENHARD est venu compléter les effectifs de la mairie, en tant qu'agent communal depuis le 1^{er} août 2023. Il est présent du lundi au vendredi, de 8h à 12h – soit 20 heures par semaine

SITE INTERNET :

Les informations, les échos d'Itterswiller et les délibérations sont consultables sur le site internet :

<https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/itterswiller>

JUMELAGE :

Rappel : le rdv est déjà pris avec le comité de jumelage de Bréhat pour les festivités du 50^{ème} anniversaire qui se dérouleront sur l'Île aux Fleurs du vendredi 23 mai au mardi 27 mai 2025.

Avis aux intéressés ! Pour participer au voyage, les inscriptions se feront fin 2024.

FOYERS DES LOISIRS :

C'est le retour des soirées jeux !

Le Foyer des Loisirs vous attend nombreux, au caveau de la mairie, les 16 janvier 2024, 27 février 2024 et 12 mars 2024 – de 19h à 21h.

N'oubliez pas de venir accompagné de votre jeu de société préféré.



Ile de Bréhat
Jumelée depuis 1975

Paris, 16 octobre 2023

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages Fleuris, réuni en séance plénière le 13 septembre 2023, a décidé de reconduire le label « Quatre Fleurs » de la commune de Itterswiller.

Un accueil chaleureux a été réservé au jury. Le jury félicite les mesures prises dans le cadre du projet municipal pour renforcer la trame verte sur le territoire.

Le village promeut brillamment sa démarche fleurie – toutefois, les panneaux d'entrée de commune doivent être remplacés en accord avec la nouvelle charte graphique de 2019.

Le jury a été sensible aux vignes traversantes, présentes dans la rue principale de la commune et indissociables de l'identité du village. De nouvelles plantations arborées doivent néanmoins être envisagées sur le territoire, et la méthode de taille des sujets atténuée. Les améliorations prévues par le projet de renaturation des berges d'ici le passage du prochain jury devront conserver des zones de fauche tardive. En matière de fleurissement, la gamme de rosiers paysagers doit être développée, et les plantes vivaces privilégiées dans les espaces naturels.

La commune démontre une bonne connaissance de la faune et de la flore locales, et œuvre en faveur de leur préservation et de leur valorisation par des mesures significatives (mise en place d'un système LED, installation d'une borne « Bio-déchets », etc.).

Les espaces publics du village sont propres et entretenus. Le projet de promontoire, à l'entrée de la commune, est prometteur – le jury recommande la plantation de massifs de vivaces avec du volume. Une collaboration avec les commerçants du village est par ailleurs encouragée, dans une démarche d'uniformisation des enseignes. Enfin, les rues de la commune, ainsi que son cimetière, pourraient être végétalisées davantage afin de renforcer l'identité de « ville-jardin ».

Le village d'Itterswiller, malgré l'absence d'agent communal depuis plus d'un an, a su conserver son charme, et mérite son label « Quatre Fleurs ». La remise des prix nationaux aura lieu le 12 décembre au Pavillon d'Armenonville à Paris, et une invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec toutes mes félicitations pour cette reconduction du label « Quatre Fleurs », je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Monsieur Vincent KEFFIER
Maire de ITTERSWILLER

